



DBV répond à un besoin médical non satisfait à ce jour : l'allergie aux acariens chez les jeunes enfants, reconnu comme facteur de risque déterminant du développement de l'asthme chez les enfants
DBV recevra 5,1 millions d'euros, par tranches, de la part des fonds publics OSEO

BAGNEUX, FRANCE, le 14 novembre 2012 - DBV Technologies (Euronext: DBV - ISIN: FR0010417345), créateur de Viaskin®, nouvelle référence dans le traitement de l'allergie

,
a
annoncé aujourd'hui le lancement de son troisième programme Viaskin, dans le traitement de l'allergie aux acariens (HDM)

.
Le développement du Viaskin® HDM vise à proposer, pour la première fois, une désensibilisation en toute sécurité chez les jeunes enfants allergiques aux acariens.

Ce programme sera réalisé dans le cadre d'ImmunAVia, un projet de 16

,
4 million d'euros soutenu

,

partiellement financé par des fonds publics dans le cadre du programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle) d'OSEO.

ImmunAV

ia

est un projet

collaboratif

dans le domaine

du

diagnostic

et du trai

t

e

ment

de l'allergie aux acariens,

regroupant autour de

DBV

Technologies (chef de file)

, Genclis, une

remarquable

société de biotechnologie française spécialisée notamment dans le développement de

protéines recombinantes et le C

HU de Lyon (Hospices civils et U

niversité Claude Bernard Lyon

1)

,

expert dans le domaine de la conduite d'essais cliniques pédiatriques.

DBV Technologies recevra de la part d'OSEO 5,1 million d'euros (sur un montant global de 7,6 million

s d'euros prévus pour le projet

ImmunAV

ia)

composé

s

de subventions et d'avances remboursables

, versés à chaque étape de la mise au point de

Viaskin

®

HDM

jusqu'à

la phase II du
développement clinique

.
Environ
30
%
de
l'enveloppe de 5
,
1 millions d'euros attribués à DBV ser
ont
versé
s
au démarrage du projet début
2013.
Le développement du
Viaskin
®
HDM
est de ce fait positif pour DBV en termes
de trésorerie en 2013 et 2014.
Les études précliniques du
Viaskin
®
HDM
démarreront
au cours du premier semestre
2013.

Dr. Pierre-Henri Benhamou, Président Directeur Général de DBV Technologies, a déclaré : « L
e lancement de notre troisième programme Viaskin pour le traitement de l'allergie aux acariens
est une étape clé
du développement
du Groupe
. Viaskin HDM est
en effet
le premier produit que nous développons
dans le domaine de l'allergie respiratoire et i
|
représente un réel espoir pour des millions de patients souffrant d'une allergie reconnue comme

la première cause de l'asthme chez l'

enfant.

Nous

sommes convaincus

que

Viaskin

HDM

est le

traitement le

mieux placé - grâce à

sécurité d'emploi

- pour adresser cette population de patients vulnérables

qui

bénéficierait

le plus

une

désensibilisation précoce

.

»

Dr. Pierre-Henri Benhamou

a c

onclu

:

«

Nous sommes très reconnaissants à O

SEO

-ISI d'avoir

sélectionné

ImmunAV

ia

pour l'octroi d'un

financement public et sommes ravis

d'avoir les HCL et Genclis à nos côtés

. Aujourd

'h

ui, DBV entre dans

le développement

de son troisième produit dans de meilleures conditions que

celles anticipées

grâce au

partenariat

solide

avec Genclis

et les HCL

et
au
soutien d'OSEO.
»

L'allergie aux acariens est préoccupation majeure de santé publique. Il est estimé que 9,5 million

s
d'enfants de moins de 6
ans dans les pays développés sont
allergi
ques aux acariens.

Cette allergie est la première cause identifiée de l'asthme allergique de l'enfant

:
des publications scientifiques montrent que

82
%
des
patient

s
atteint d'asthme sévère sont allergiques aux acariens
et que

64
%
des enfants allergiques aux acariens développeront un asthme avant l'âge de 7 ans. Un
traitement précoce de l'allergie aux acariens est de ce fait une préoccupation majeure de santé
publique et

Viaskin

®
HDM pourrait jouer un rôle clé dans la prévention de l'asthme.
Une étude récente a montré que, chez l'enfant de 2 ans, l'allergie aux acariens multipliait par 6

,
6 le risque de devenir asthmatique

.

L'allergie aux acariens et l'asthme représentent un coût de plusieurs milliards de dollars dans le monde, ce qui représente un lourd fardeau pour les systèmes de santé.

En France par exemple, l'asthme lié à l'allergie représente un coût de 1,5 milliard d'euros par an.

A propos de DBV Technologies

DBV Technologies ouvre une voie décisive dans le traitement de l'allergie, problème de santé public majeur en constante progression. Les allergies alimentaires représentent un véritable handicap quotidien pour des millions de personnes et un besoin médical hautement insatisfait. La Société, fondée en 2002, a développé une technologie propriétaire unique, brevetée mondialement, permettant d'administrer un allergène par la peau saine sans passage massif dans la circulation sanguine. Ce procédé, appelé Viaskin®, permet ainsi d'associer efficacité et sécurité au cours du traitement qui vise à améliorer la tolérance des patients à l'arachide et à minimiser considérablement les risques de réaction allergique généralisée en cas d'exposition accidentelle à l'allergène. Cette méthode révolutionnaire a fait l'objet d'un important développement ayant conduit à un produit aujourd'hui à un stade industriel. Sa sécurité d'utilisation, cliniquement prouvée, permet d'envisager enfin d'appliquer les techniques de désensibilisation à l'efficacité mondialement reconnue aux formes les plus sévères de l'allergie.

DBV Technologies se focalise sur les allergies alimentaires (lait, arachide) pour lesquelles il n'existe aucun traitement, et a conçu deux produits : Viaskin® Peanut et Viaskin® Milk. Le programme de développement clinique du Viaskin Peanut a obtenu le statut de Fast Track Designation de la Food and Drug Administration (FDA). La Société développera, par la suite, Viaskin® pour les jeunes enfants allergiques aux acariens - véritable enjeu de santé public - cette pathologie

étant l'un des principaux facteurs de risque de l'asthme chez l'enfant.

Les actions DBV Technologies sont négociées sur le compartiment C d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345).

Pour plus d'informations sur DBV Technologies, visitez www.dbv-technologies.com

Avertissement

Les prévisions, objectifs et cibles contenus dans ce document sont établis selon la stratégie du management de la Société, ses opinions et hypothèses actuelles. De telles déclarations impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire différer les résultats, performances et événements actuels de ce qui est anticipé ci-dessus. En outre, le processus de R&D implique différentes étapes, lesquelles induisent un risque substantiel que la Société puisse ne pas tenir ses objectifs et soit amenée à abandonner ses efforts sur un produit, dans lequel auraient été investis des montants significatifs. De plus, la Société ne peut pas être certaine que des résultats obtenus durant les études pré-cliniques, bien que favorables, soient confirmés par la suite par les études cliniques, ou que les résultats des études cliniques soient suffisants pour démontrer l'innocuité et la nature du produit concerné.

L'activité de DBV

Technologies est sujette aux facteurs de risques soulignés lors de l'enregistrement de ses documents signés par l'Autorité des Marchés Financiers.

Te